

BÂTISSONS L'AVENIR ENSEMBLE







TABLE DES MATIÈRES

.4
.9
. 11
.15
.17
.18
.18
.25
.26
.27
.29
.30
.32
.34
.39
.46
. 47

MESSAGE DE L'HONORABLE AHMED HUSSEN

MINISTRE DE LA FAMILLE, DES ENFANTS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL



Tous les Canadiens méritent un chez-soi sûr et abordable.

S'il y a une chose que nous avons apprise au cours de la dernière année, c'est qu'avoir un chez-soi sûr, convenable et abordable est un besoin humain de base. Un logement sûr nous offre un abri contre les intempéries. un havre de paix pour nous-mêmes et nos familles et un refuge contre la propagation d'une maladie mortelle comme la COVID-19.

Mais pour trop de familles canadiennes, un chez-soi convenable n'est tout simplement pas abordable. Pour les personnes qui ont de graves besoins en matière de logement, qui sont en situation d'itinérance ou qui risquent de le devenir, cette situation est critique. Ces familles et ces personnes sont encore plus à risque de contracter et de transmettre des maladies comme la COVID-19 en raison du surpeuplement des logements, des problèmes de santé sous-jacents ou du manque d'accès à un refuge pour maintenir une bonne hygiène.

Le gouvernement du Canada reconnaît la gravité de ce besoin et l'urgence avec laquelle nous devons le régler. C'est pourquoi nous faisons, dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, un investissement historique de plus de 70 milliards de dollars* pour l'avenir du logement au Canada.

L'établissement de bases solides pour la Stratégie nationale sur le logement est l'une des plus grandes priorités du gouvernement du Canada depuis son lancement en 2017. Le présent rapport souligne les progrès que nous avons accomplis jusqu'à maintenant dans la réalisation de notre vision pour le logement au Canada. Il précise les mesures que nous prenons pour concrétiser progressivement le droit de chaque Canadien d'accéder à un logement convenable, sûr et abordable. Il décrit le travail que nous avons entrepris afin de concevoir et de lancer un ensemble complémentaire d'initiatives de logement qui répondent aux besoins dans tout le continuum du logement. Enfin, il démontre le rôle vital de la collaboration dans l'atteinte des objectifs les plus ambitieux, soit la construction de 160 000 logements, la réparation de 300 000 logements existants et la prestation d'un soutien à l'abordabilité à 300 000 ménages.

Depuis le lancement de la Stratégie nationale sur le logement, nous avons pris des engagements de financement pour construire 63 300 logements abordables, réparer 126 000 logements communautaires existants et rendre le logement plus abordable pour

Y compris les annonces de financement du gouvernement du Canada faites dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne de 2020.

36 000 ménages. Afin de mieux répondre à la pandémie et de mettre en œuvre des solutions de logement permanentes, nous avons également investi plus de 1 milliard de dollars pour soutenir la construction rapide de logements abordables et plus de 400 millions de dollars en 2020-2021 pour aider le secteur des services aux personnes en situation d'itinérance dans la mise en place de solutions de logement permanentes. De plus, nous avons rapidement adapté de nouvelles initiatives comme l'Allocation pour le logement Canada-Colombie-Britannique afin de répondre aux besoins immédiats.

Les progrès que nous avons réalisés jusqu'à maintenant grâce à la Stratégie nationale sur le logement n'auraient tout simplement pas été possibles sans la collaboration continue et le partenariat à part entière des provinces et des territoires, des municipalités, des fournisseurs de logements, des promoteurs et des groupes communautaires. En travaillant ensemble, nous obtenons des résultats et améliorons les conditions de logement partout au pays.

Grâce à ces partenariats, nous sommes en mesure d'offrir plus de 4 700 logements abordables dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements, ce qui dépasse largement notre objectif initial de 3 000 logements pour 2020-21, et de faire des investissements historiques en 2021 de 40 millions de dollars au Yukon et de 60 millions de dollars dans les Territoires du Nord-Ouest pour faire en sorte qu'un plus grand nombre de familles dans les communautés nordiques éloignées aient un chez-soi.

À ce jour, nous avons jeté les bases de la Stratégie nationale sur le logement et progressons vers la réalisation de notre vision pour le logement au Canada, mais il reste encore beaucoup de travail à faire. Au cours des prochaines années, nous continuerons de nous appuyer sur ces bases, d'évaluer nos politiques et nos programmes pour nous assurer qu'ils répondent aux besoins des Canadiens en matière de logement et de rendre compte de nos réalisations.

L'honorable Ahmed Hussen -Ministre de la famille, des enfants et du

développement social

Stratégie nationale sur le logement :

Un plan de plus de 70 milliards de dollars* sur 10 ans



40,3 G\$

Construction de logements et modernisation des logements existants



2,5 G\$

Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance**



63 M\$

Approche du logement axée sur les droits de la personne



15,1 G\$

Initiatives fédérales, provinciales et territoriales dans le cadre de la SNL***



574 M\$

Soutien au secteur du logement communautaire



1,4 G\$

Meilleures options d'accession à la propriété



9,5 G\$

Financement du logement social hérité



541 MS

Données, innovation et recherche

^{*}Cela comprend les 13,3 G\$ proposés dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020, dont 1G\$ pour l'Initiative pour la création rapide de logements, 12 G\$ pour l'initiative Financement de la construction de logements locatifs et 299,4 M\$ pour la stratégie Vers un chez-soi.

^{**}Le financement de 2,5 G\$ pour Vers un chez-soi comprend 2,2 G\$ sur 10 ans (2018-2019 à 2027-2028) pour prévenir et réduire l'itinérance et un montant de 299,4 M\$ proposé dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020.

^{***}Ce financement comprenant 7,4 G\$ en contributions équivalentes des provinces et territoires (financement des priorités des PT [1,1 G\$], Initiative canadienne de logement communautaire [4,3 G\$], Allocation canadienne pour le logement [2 G\$]). Le financement pour les territoires du Nord (300 M\$) n'est pas assorti d'une contribution équivalente.

Stratégie nationale sur le logement

Prestation des programmes (Dates de lancement)

2016

Septembre 2016 Fonds d'innovation pour le logement abordable

2017

Avril 2017 Initiative Financement de la construction de logements locatifs

Engagements antérieurs

Ententes sur le logement social existantes

Financement continu des logements sociaux existants dans les réserves et hors des réserves

2018

Avril 2018

Phase 1 de l'Initiative fédérale de logement communautaire

Avril 2018

Annonce du Cadre de partenariat fédéral-provincial-territorial pour le logement

Avril et mai 2018

Initiatives de recherche et de données, y compris les laboratoires de solutions, l'Initiative de démonstrations et les prix d'excellence en recherche sur le logement

Mai 2018

Fonds national de co-investissement pour le logement

Novembre 2018

Communauté de pratique appelée Communauté d'experts en logement (CODEL)

2020

Avril 2020

Allocation canadienne pour le logement

Septembre 2020

Lancement de la phase 2 de l'Initiative fédérale de logement communautaire

Octobre 2020

Annonce de l'Initiative pour la création rapide de logements

Octobre 2020

Premier cycle du Défi d'offre de logement

2019

Février 2019

Initiative des terrains fédéraux

Avril 2019

Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance

Juillet 2019

La *Loi sur la SNL* a reçu la sanction royale

Juillet et septembre 2019

Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation et Incitatif à l'achat d'une première propriété

Septembre 2019

Groupe d'experts sur l'avenir de l'offre de logements et l'abordabilité

Progrès

En date du 31 décembre 2020

Fonds national de co-investissement pour le logement

13,17 G\$ sur 10 ans en prêts remboursables à faible coût et en contributions pour construire 60 000 logements et réparer ou renouveler 240 000 logements.

PROGRÈS

Plus de 1 G\$ ont été engagés sous forme de prêts-subventions/contributions et plus de 2 G\$ sous forme de prêts remboursables pour soutenir la construction de quelque 12 400 logements, dont plus de 8 600 sont abordables, et la réparation ou le renouvellement de plus de 65 900 logements.

Initiative pour la création rapide de logements

1 G\$ sur 2 ans en contributions pour construire 3 000 logements abordables.

PROGRÈS

Engagement financier de 698 M\$ pour des projets qui soutiennent la construction de plus de 3 400 logements.

Recherche, données, innovation et Défi d'offre de logement

541 M\$ sur 10 ans pour soutenir de nouvelles solutions novatrices aux défis en matière de logement et approfondir les connaissances.

PROGRÈS

Soutien offert dans le cadre de 47 laboratoires de solutions, de 24 initiatives de démonstration, de 16 lauréats de bourses, de 30 projets de recherche, du premier cycle de l'Enquête canadienne sur le logement, du lancement du Défi d'offre de logement, et plus encore.

Initiative Financement de la construction de logements locatifs

25,75 G\$ sur 11 ans en prêts remboursables à faible coût pour la construction de 71 000 logements locatifs.

PROGRÈS

Près de 8,4 G\$ ont été engagés en financement pour soutenir la construction de plus de 24 900 logements, dont plus de 15 900 seront abordable¹.

Initiative d'innovation pour le logement abordable et Initiative des terrains fédéraux

402 M\$ sur 10 ans en prêts et en contributions pour construire 8 000 logements abordables.

PROGRÈS

Engagement de plus de 203 M\$ pour soutenir la création de 19 200 logements, dont 17 000 seront abordables.

Centre de transformation du logement communautaire

74,2 M\$ sur 10 ans pour accroître les connaissances et les capacités techniques du secteur du logement communautaire et des organismes locaux qui aident les personnes ayant besoin d'un logement.

PROGRÈS

108 demandes ont été approuvées aux fins de financement².

Cadre de partenariat fédéralprovincial-territorial pour le logement

15,1 G\$ en financement par contributions équivalentes sur

9 ans pour entretenir au moins 330 000 logements sociaux, réparer au moins 60 000 logements sociaux existants et fournir un soutien à l'abordabilité à 300 000 ménages.

PROGRÈS

Le gouvernement fédéral s'est engagé à investir plus de 341 M\$ dans le cadre de partenariats avec les provinces et les territoires pour construire 2 600 logements, réparer 60 100 logements existants et fournir un soutien à l'abordabilité à 19 700 ménages³.

Initiative fédérale de logement communautaire

500 M\$ sur 10 ans en contributions pour soutenir 55 000 logements communautaires grâce au financement de 11 000 logements pour ménages à faible revenu.

PROGRÈS

Plus de 51 M\$ ont été fournis pour soutenir plus de 5 000 logements pour personnes à faible revenu et protéger 23 800 logements communautaires dans le cadre de la phase 2 de l'Initiative fédérale de logement communautaire (IFLC).

Incitatif à l'achat d'une première propriété et Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation

1,35 G\$ sur 5 ans en prêts hypothécaires avec participation et en prêts remboursables pour aider jusqu'à 100 000 accédants à la propriété et soutenir la construction de 1 500 logements pour propriétaires-occupants.

PROGRÈS

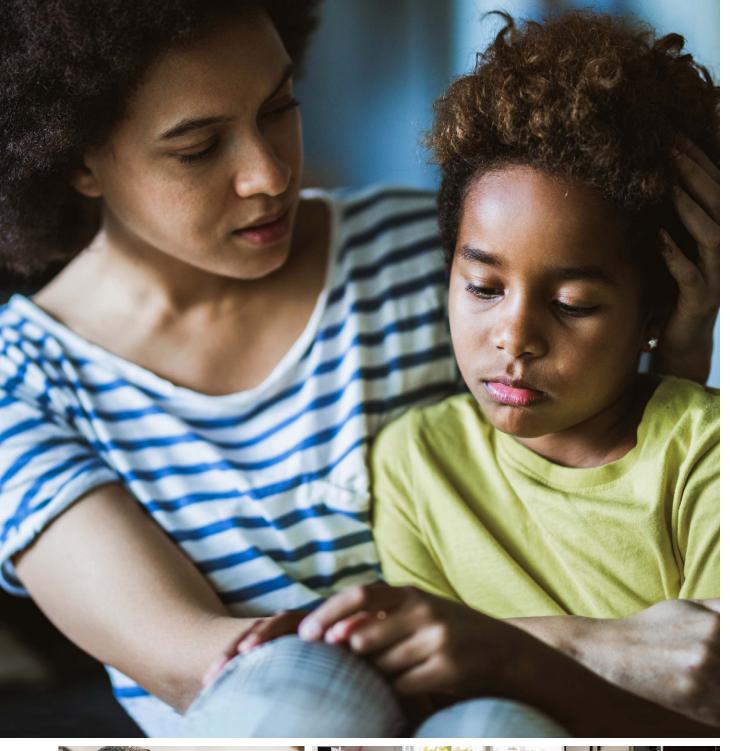
197 M\$ en prêts hypothécaires avec participation et en prêts remboursables pour soutenir 10 600 accédants à la propriété et la construction de 600 logements pour propriétaires-occupants.

¹ Y compris les annonces de financement du gouvernement du Canada faites dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020.

² Y compris le Fonds de transformation du secteur et l'Initiative d'aide communautaire aux locataires.

Y compris 300 millions de dollars (sans contribution équivalente) sur 10 ans dans le cadre d'une initiative de financement pour les territoires du Nord.

La boîte à outils de la Stratégie nationale sur le logement comprend également le financement hérité, Vers un chez-soi, le Groupe d'experts sur l'avenir de l'offre de logements et l'abordabilité et le soutien à l'approche du logement axée sur les droits de la personne. Consultez **www.chezsoidabord.ca** pour une mise à jour détaillée des progrès.







CHAPITRE 1:

UN CHEZ-SOI D'ABORD

Avoir un chez-soi sûr et abordable, c'est bien plus que quatre murs ou un toit au-dessus de nos têtes. Un chez-soi représente le premier fondement, et le plus solide, pour élever des familles en santé, créer des communautés florissantes et bâtir une économie prospère et en pleine expansion pour tous les Canadiens.







Consultation auprès des Canadiens

PRINTEMPS, ÉTÉ **2018**

Mobilisation sur la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance : rapport sur ce que nous avons entendu 2018

2019

Parlons femmes et logement – Symposium pancanadien 2019

2019

Rapport final : Comité consultatif sur l'itinérance ÉTÉ - AUTOMNE **2016**

Parlons logement

2017

<u>Parlons femmes et logement -</u> Symposium pancanadien 2017

PRINTEMPS, ÉTÉ **2018**

Consultation nationale sur une approche du logement axée sur les droits de la personne 2018

2018

<u>Parlons femmes et logement -</u> Symposium pancanadien 2018

2018

Conférence nationale sur le logement 2018

2019

Sondage sur les besoins des femmes en matière de logement

2021 et +

PRINTEMPS, ÉTÉ **2020**

Ce que nous avons entendu :
Rapport intermédiaire sur
l'avenir de l'offre de logements
et l'abordabilité du Canada et
de la Colombie-Britannique

En 2017, le gouvernement fédéral a lancé la toute première <u>Stratégie nationale sur le logement</u> (la Stratégie), soit un plan de plus de 70 milliards de dollars sur 10 ans⁴ pour s'assurer qu'un plus grand nombre de Canadiens ont un chez-soi qui répond à leurs besoins et qui est abordable⁵. La vision de la Stratégie se fonde sur trois principes fondamentaux :

Répondre aux besoins en matière de logement des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants fuyant des situations de violence familiale, les Autochtones, les aînés, les personnes handicapées, les personnes ayant des problèmes de santé mentale et de dépendance, les anciens combattants, les nouveaux immigrants (y compris les réfugiés), les groupes racisés, la communauté LGBTQ2+ et les jeunes adultes.

Promouvoir le développement des communautés en harmonisant la stratégie canadienne sur le logement avec des investissements publics majeurs dans la création d'emplois, la formation axée sur les compétences, le transport en commun, l'apprentissage préscolaire, les soins de santé et les infrastructures culturelles et récréatives, en appuyant les engagements fédéraux en matière de changements climatiques et d'accessibilité et en habilitant les communautés pour qu'elles soient à même d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions locales pour le logement.

Encourager les partenariats entre tous les ordres de gouvernement, le secteur du logement communautaire, les secteurs coopératif et privé, le milieu de la recherche ainsi que les gouvernements, organisations et communautés autochtones afin de répondre aux besoins de logement et de bâtir des communautés prospères pour tous.

Créer des logements sûrs et abordables pour les générations à venir

Par l'entremise de la Loi sur la stratégie nationale sur le logement (Loi sur la SNL), le gouvernement fédéral s'est engagé à maintenir une stratégie nationale sur le logement qui façonnera la politique en matière de logement du Canada pour les générations à venir. L'engagement du gouvernement fédéral



Parlons femmes et logement : un symposium pancanadien

Chaque année depuis 2017, le gouver nement fédéral a aidé un groupe diversifié de 40 femmes de partout au pays à faire part de leur expérience et de leur expertise dans le cadre du symposium pancanadien Parlons femmes et logement. Cet évènement offre aux femmes une plateforme pour influencer les solutions de logement afin qu'elles répondent adéquatement à leurs besoins. Le quatrième sympo sium, financé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, a eu lieu en ligne en octobre et en novembre 2020.

⁴ Y compris les annonces de financement du gouvernement du Canada faites dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020.

On dit d'un logement qu'il est abordable s'il peut appartenir à un ménage ou être loué par celui-ci et dont les coûts afférents (loyer ou paiements hypothécaires, services publics, etc.) sont inférieurs à 30 % du revenu brut du ménage. Consultez la Stratégie nationale sur le logement pour en savoir plus sur les critères d'abordabilité du programme.

Groupe d'experts sur l'avenir de l'offre de logements et l'abordabilité

En septembre 2019, les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique ont annoncé les membres du nouveau Groupe d'experts sur l'avenir de l'offre de logements et l'abord abilité. Entre janvier 2020 et juin 2020, le groupe d'experts a sollicité les renseignements et les idées de plus d'une centaine d'experts, d'universitaires, de chercheurs, d'urbanistes, d'économistes urbains, d'Autochtones et de décideurs municipaux en matière de logement et a examiné les présentations de plus de 2 000 membres du public. Un rapport provisoire « Ce que nous avons entendu » sur les conclusions du Groupe d'experts est maintenant disponible, tandis qu'un rapport final comprenant des recommandations sera remis aux ministres promoteurs d'ici le printemps 2021.

à réaliser progressivement le droit de tous les Canadiens à un logement convenable, sûr et abordable est au cœur de la Stratégie et de la Loi sur la SNL. Cet engagement consiste à veiller à ce que toutes les politiques et tous les programmes financés dans le cadre de la Stratégie accordent la priorité aux personnes et s'appuient sur les principes des droits de la personne que sont la responsabilisation, la participation, la non-discrimination et l'inclusion.

Responsabilisation

Dès le début de la Stratégie, le gouvernement du Canada a communiqué aux Canadiens, de manière ouverte, responsable et transparente, les résultats des programmes de la Stratégie et les investissements sans précédent du gouvernement fédéral dans le logement.

Le présent rapport fournit des données et des indicateurs clés qui soulignent les progrès accomplis dans l'atteinte des résultats souhaités et donne des exemples d'initiatives concrètes qui aident les communautés partout au Canada. Les progrès de la Stratégie sont également présentés chaque trimestre sur le site Web de la Stratégie, **chezsoidabord.ca**. De plus, le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social répondra aux rapports et aux recommandations du nouveau défenseur fédéral du logement de manière régulière et continue.

Participation

Le cheminement vers la Stratégie a commencé en 2016, lorsque le gouvernement fédéral a lancé **Parlons logement**: une conversation nationale sur l'avenir du logement au Canada. La naissance de la Stratégie est directement liée à ces consultations historiques, qui ont donné lieu à des discussions de vaste portée avec le grand public, les provinces et les territoires, les gouvernements et les communautés autochtones, les universitaires et les chercheurs, les secteurs du logement sans but lucratif et privé, ainsi que les personnes ayant une expérience vécue des besoins en matière de logement et de l'itinérance.

Cette conversation essentielle sur le logement se poursuit aujourd'hui. Au moyen de consultations, de sondages, de conférences, de symposiums et de groupes d'experts, le gouvernement réunit des voix diverses de toutes les régions du pays pour nous aider à trouver, à explorer et à élaborer des solutions novatrices aux problèmes de logement auxquels font face les Canadiens.

Pour orienter davantage la Stratégie, la Loi sur la SNL prévoit également la création d'un Conseil national du logement et d'un poste de défenseur fédéral du logement. Le rôle du Conseil national du logement est de promouvoir la participation et l'inclusion dans les politiques de logement et de conseiller le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social sur les moyens d'améliorer l'efficacité de la Stratégie. Le 22 novembre 2020, le ministre a nommé les premiers membres du Conseil, dont des personnes ayant une expertise et des antécédents variés, ainsi que des Canadiens ayant éprouvé des besoins en matière de logement et vécu l'itinérance.

Le gouvernement a commencé le processus de recrutement du nouveau **défenseur fédéral du logement**, dont le travail sera appuyé par la Commission canadienne des droits de la personne. Le rôle du défenseur est d'enquêter sur les problèmes systémiques liés au logement auxquels font face les Canadiens vulnérables et de préparer un rapport annuel pour le gouvernement énonçant les conclusions et les recommandations. Le premier défenseur devrait être annoncé en 2021.

Non-discrimination et inclusion

Le gouvernement fédéral reconnaît également que certains groupes de la population sont plus suscepti bles que les autres Canadiens d'éprouver des besoins en matière de logement. Dans cette optique, la Stratégie nationale sur le logement (la Stratégie) établit des cibles claires et ambitieuses pour accorder la priorité aux besoins particuliers en matière de logement des Canadiens les plus vulnérables :

Créer au moins

7000

logements abordables pour les **aînés**⁶

Créer ou réparer

4 000 places dans des centres d'hébergement pour les victimes de violence familiale 7

Construire au moins

2 400 logements abordables pour des personnes atteintes de déficience intellectuelle

Réduire de 50 %
le nombre de personnes accueillies par les refuges qui sont en situation d'itinérance chronique

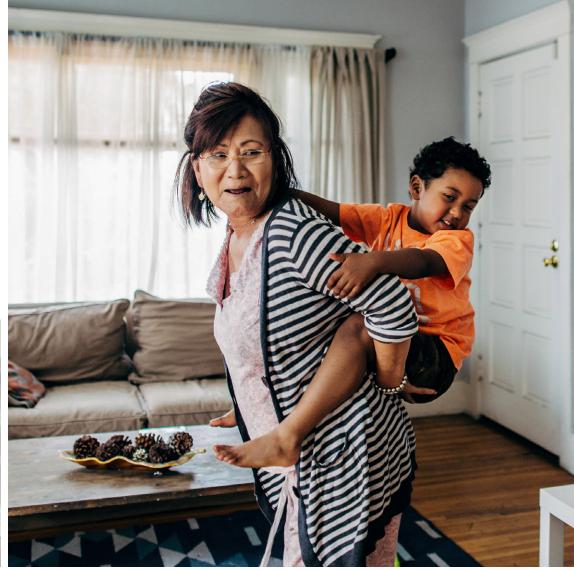
Viser l'utilisation d'au moins 25 % de tous les investissements de la SNL pour répondre aux besoins des **femmes** et des enfants

Pour s'assurer de répondre aux besoins de logement des personnes diversifiées, la Stratégie repose également sur une analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), axée sur la diversité et l'inclusion. Pour y parvenir, il faut comprendre les besoins des personnes de diverses identités et d'identités qui se recoupent et évaluer ce que pourrait être leur expérience relativement aux programmes de la Stratégie. L'ACS+ va au-delà du sexe afin de tenir compte de nombreux autres facteurs identitaires comme la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge et les capacités mentales ou physiques.

Le gouvernement du Canada reconnaît que le racisme et la discrimination systémiques sont une réalité douloureuse pour les Canadiens noirs, les autres Canadiens racisés et les peuples autochtones. Le gouvernement est déterminé à renforcer les communautés, à lutter contre le racisme sous toutes ses formes et à veiller à ce que les politiques fédérales servent adéquatement les populations qui ont été historiquement mal desservies.

⁶ En plus des 5 000 logements abordables créés pour les aînés dans le cadre du budget de 2016.

⁷ En plus des 3 000 places d'hébergement créées ou réparées pour les survivants de violence familiale dans le cadre du budget de 2016.





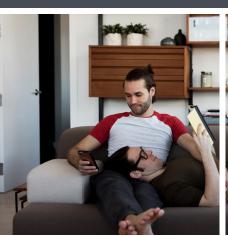




CHAPITRE 2:

FAIRE DU LOGEMENT POUR TOUS UNE RÉALITÉ

En plus d'être ambitieux, les objectifs de la Stratégie nationale sur le logement sont essentiels au maintien du bien-être des Canadiens. L'atteinte de ces objectifs n'est possible que grâce à de solides partenariats avec tous les ordres de gouvernement, les gouvernements et communautés autochtones ainsi que les secteurs privé et sans but lucratif.







Feuille de route pour construire un logement



La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) travaille avec divers partenaires et proposants du secteur du logement de partout au pays pour s'assurer que les programmes de la Stratégie nationale sur le logement (la Stratégie) répondent aux besoins locaux et que le financement fourni au titre de ces programmes est utilisé pour construire ou réparer des logements abordables le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Lors des premières années de la Stratégie, le gouvernement fédéral s'est concentré sur l'établissement d'ententes à long terme avec les provinces et territoires et sur les engagements de financement avec les partenaires pour soutenir les ensembles qui aident les Canadiens à accéder aux logements dont ils ont besoin. Les partenariats sont une première étape essentielle vers l'atteinte de l'objectif de la Stratégie sur 10 ans qui consiste à construire 160 000 logements, à réparer 300 000 logements existants, à fournir un soutien à l'abordabilité à 300 000 ménages et à protéger 385 000 logements communautaires.

En date du 31 décembre 2020, les fonds engagés dans le cadre de la Stratégie contribuent à :

construire **63 300** logements;

réparer **126 000** logements existants;

offrir un soutien à l'abordabilité du logement à **36 000** ménages.

La construction et la revitalisation de logements prennent du temps, de trois à cinq ans en moyenne, selon la complexité du projet. Un nouvel ensemble typique financé par la SCHL franchit de nombreuses étapes, du démarrage du projet jusqu'à l'offre d'un nouveau logement à une famille canadienne, comme l'illustre la Feuille de route pour construire un logement.

En date du 31 décembre 2020, la Stratégie a financé plus de **189 000** projets de construction ou de réparation de logements qui en sont à diverses étapes d'avancement.

Créer de nouvelles options de logement

Lors des **consultations Parlons logement**, des milliers de Canadiens se sont dits préoccupés par le fait que l'offre limitée de terrains et le retard perçu dans la construction de logements d'une densité plus élevée faisaient augmenter les loyers dans des marchés comme Toronto et Vancouver. Ils ont également souligné le besoin urgent d'options de logements abordables pour les Canadiens les plus vulnérables, y compris les victimes de violence familiale, les Autochtones et les personnes en situation d'itinérance.

Les Canadiens ont demandé au gouvernement fédéral d'adopter de nouvelles approches de financement qui pourraient encourager la construction de logements abordables. De plus, ils nous ont dit que l'augmentation de l'offre de logements locatifs abordables pourrait contribuer à fournir plus d'options de logement aux Canadiens et à réduire les listes d'attente actuelles pour les logements sociaux.

En réponse à ces commentaires, le gouvernement fédéral a élaboré et mis en œuvre un ensemble d'initiatives dans le cadre de la Stratégie. En date du 31 décembre 2020, sept initiatives ont été lancées et des fonds ont été engagés pour accroître l'offre de **63 300** logements, dont **45 800** sont abordables. Il s'agit des initiatives suivantes :

- Fonds national de co-investissement pour le logement
- Initiative Financement de la construction de logements locatifs
- Initiative des terrains fédéraux
- Fonds d'innovation pour le logement abordable
- Initiative pour la création rapide de logements
- Cadre de partenariat fédéral-provincialterritorial pour le logement
- Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation

Soutenir le secteur du logement communautaire actuel

Les logements communautaires, qui appartiennent à des entités publiques, à des organismes sans but lucratif ou à des coopératives, qui en assurent l'exploitation, ont fourni un chez-soi à des milliers de Canadiens pendant des décennies. Cela comprend les Autochtones, les aînés et les personnes qui ont connu l'itinérance.

Le parc de logements communautaires prend de l'âge et a besoin de travaux de réparation et de remise en état. Il doit être revitalisé pour que les Canadiens dans le besoin qui dépendent du logement communautaire ne soient pas soumis à des tensions financières inutiles ou à un risque accru d'itinérance.

La Stratégie vise à maintenir 385 000 logements communautaires actuels et à créer 50 000 logements grâce à l'expansion du parc de logements communautaires.

Par conséquent, pour aider à moderniser et à soutenir le parc de logements communautaires du Canada, la Stratégie a établi plusieurs programmes qui appuient l'engagement continu du gouvernement à l'égard du logement social à long terme dans les réserves et hors réserves⁸. En date du 31 décembre 2020, cinq initiatives ont été lancées pour soutenir le secteur du logement communautaire. Il s'agit des initiatives suivantes :

- Fonds national de co-investissement pour le logement
- Initiative fédérale de logement communautaire
- Cadre de partenariat fédéral-provincialterritorial pour le logement
- Centre de transformation du logement communautaire – Initiative d'aide communautaire aux locataires

Ces initiatives soutiennent le secteur du logement communautaire en finançant la réparation de 126 000 logements communautaires actuels, contribuant ainsi à protéger au moins 23 800 logements communautaires, à accroître les connaissances et les capacités techniques de ce secteur et à soutenir les organismes locaux qui aident les personnes ayant besoin d'un logement⁹.

Rendre le logement plus abordable

Tout au long des consultations, nous avons entendu que, pour la majorité des Canadiens, le résultat le plus important de la Stratégie serait une augmentation du nombre de logements abordables qui répondent à leurs besoins. Le manque de logements abordables de taille et de qualité convenables préoccupe les ménages à faible revenu et d'autres Canadiens qui sont vulnérables.

Afin de rendre le logement plus abordable pour les Canadiens, le gouvernement fédéral a conçu et mis en œuvre de nouvelles initiatives par l'entremise de la Stratégie. En date du 31 décembre 2020, trois initiatives ont été lancées, et elles ont permis de rendre le logement plus abordable pour 36 000 ménages. Il s'agit des initiatives suivantes :

- Cadre de partenariat fédéral-provincialterritorial pour le logement
- Incitatif à l'achat d'une première propriété
- Initiative fédérale de logement communautaire

Réduire ou éliminer les besoins en matière de logement des Canadiens

Le gouvernement fédéral est déterminé à changer le cours des choses dans la vie des Canadiens grâce à la Stratégie nationale sur le logement (la Stratégie). Pour s'assurer que les investissements sans précédent dans le logement donnent des résultats concrets, les initiatives de la Stratégie sont liées à une cible ambitieuse : réduire ou éliminer les besoins en matière de logement de 530 000 ménages d'ici 2027-2028.

Les fonds engagés en date du 31 décembre 2020 devraient contribuer à réduire les besoins en matière de logement de plus de 61 600 ménages grâce à la création de 42 500 logements abordables, au soutien à l'abordabilité pour 16 000 ménages et à la réparation et au renouvellement de logements qui profiteront à 3 100 ménages.

^{8 9,5} G\$ en financement hérité, y compris des ententes sur le logement social, pour soutenir les fournisseurs de logements communautaires en vertu d'ententes financières à long terme.

⁹ Des précisions sur les initiatives et des mises à jour trimestrielles sur les progrès sont disponibles au www.chezsoidabord.ca

Dans l'ensemble, dix initiatives ont été lancées pour créer des options de logement, rendre le logement plus abordable pour les Canadiens et soutenir le secteur du logement communautaire actuel.



Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)

Lancé en 2018, le FNCIL fournit 13,17 milliards de dollars sur 10 ans en prêts à faible coût et en contributions financières aux fournisseurs de logements sans but lucratif, au secteur privé, aux provinces, aux territoires et aux municipalités. Il vise la production de logements abordables durables et inclusifs et la réparation du parc de logements abordables actuel. Pour accélérer le traitement des demandes, des modifications ont été apportées au processus de demande du FNCIL.

En date du 31 décembre 2020, le FNCIL s'est engagé à financer la construction d'environ 12 400 logements, dont 2 700 devraient être destinés à des aînés, 650 à des personnes ayant une déficience développementale et 310 à des ménages autochtones. Il vise aussi à offrir 800 places d'hébergement pour les survivants de situations de violence familiale et les autres personnes qui en ont besoin. De ce nombre de logements, 8 600 seront des logements abordables neufs.

En date du 31 décembre 2020, le FNCIL s'est également engagé à financer la réparation d'un maximum de 65 900 logements. Parmi ces logements, au moins 30 900 devraient profiter à des ménages dirigés par un aîné et 9 800 autres à des ménages dirigés par des Autochtones. L'entente de portefeuille novatrice de 1,3 milliard de dollars conclue avec la Société de logement communautaire de Toronto (SLCT), sous forme de prêts et de contributions, afin de réparer 58 860 logements d'ici 2030-2031 représente un investissement majeur dans le cadre de cette initiative.

Cadre de partenariat fédéral-provincial-territorial (FPT) pour le logement

Approuvé en 2019 par le gouvernement fédéral et l'ensemble des provinces et des territoires (à l'exception du Québec), le Cadre de partenariat FPT sur le logement fournit des investissements fédéraux, provinciaux et territoriaux conjoints de 15,1 milliards de dollars sur neuf ans pour répondre aux priorités des provinces et territoires, y compris la construction de logements abordables, la réparation du parc de logements communautaires actuel et le soutien à l'abordabilité. En date du 31 décembre 2020, des fonds du Cadre ont été engagés pour construire 2 600 logements communautaires, réparer 60 100 logements et réduire le stress financier pour 19 700 ménages à faible revenu grâce à des mesures de soutien à l'abordabilité.

Initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL)

Lancée en 2017, l'iFCLL fournit 25,75 milliards de dollars¹º sur 11 ans en prêts remboursables à faible coût pour construire des logements locatifs de grande qualité, accroître l'offre de logements locatifs et libérer des logements plus économiques, tout en répondant aux besoins en logement des Canadiens de la classe moyenne. En date du 31 décembre 2020, des fonds de l'iFCLL ont été engagés, principalement auprès de promoteurs privés, pour la construction de plus de 24 900 logements locatifs, dont environ la moitié est en construction. Près de 15 100 de ces nouveaux logements devraient être abordables.

<u>Initiative pour la création</u> <u>rapide de logements (ICRL)</u>

Lancée en 2020, l'ICRL fournit un milliard de dollars sur deux ans pour répondre aux besoins urgents en matière de logement des Canadiens vulnérables dans le contexte de la COVID-19. L'ICRL finance la création rapide de plus de 3 000 logements abordables permanents, avec services de soutien ou de transition, à des loyers qui permettent aux ménages dans le besoin de consacrer moins de 30 % de leur revenu brut aux frais de logement. En date du 31 décembre 2020, des fonds de l'ICRL ont été engagés pour soutenir la construction de plus de 3 400 logements.

<u>Initiative des terrains</u> fédéraux (ITF)

Lancée en 2018, l'ITF prévoit 202 millions de dollars sur 10 ans en vue du transfert de terrains et d'immeubles fédéraux excédentaires, à coût réduit ou nul, pour la production de logements abordables, durables, accessibles et socialement inclusifs. Coordonnés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) avec Emploi et Développement social Canada (EDSC), Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) et la Société immobilière du Canada (SIC), les fonds de l'ITF engagés au 31 décembre 2020 ont permis de soutenir le transfert de 9 terrains et immeubles fédéraux excédentaires afin de créer 1 600 logements communautaires, dont 750 devraient être abordables.

Fonds d'innovation pour le logement abordable (FILLA)

Lancé en 2016, le FILLA fournit 200 millions de dollars sur cinq ans pour encourager de nouveaux modèles de financement et de nouvelles techniques de construction dans le secteur du logement abordable. En date du 31 décembre 2020, le FILLA s'est engagé à soutenir la construction de plus de 17 600 logements, dont 16 300 devraient être abordables.

¹⁰ Y compris les annonces de financement du gouvernement du Canada faites dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020.

<u>Initiative fédérale de logement</u> communautaire (IFLC)

Lancée en 2018, l'IFLC prévoit 500 millions de dollars sur dix ans pour soutenir les fournisseurs de logements communautaires sans but lucratif et coopératifs administrés par le gouvernement fédéral dont les accords d'exploitation à long terme sur le logement doivent prendre fin entre le 1er avril 2016 et le 31 mars 2028. Le financement fourni dans le cadre de la phase 1 de l'IFLC a contribué à protéger plus de 26 700 ménages vivant dans des logements communautaires. Quant à la phase 2 de l'IFLC, lancée en 2020, elle offre du soutien à 5 000 ménages sous forme de loyer indexé sur le revenu et en date du 31 décembre 2020, elle a contribué à protéger 23 800 logements communautaires.

<u>Centre de transformation</u> <u>du logement communautaire</u> (CTLC)

Lancé en 2019, le CTLC, qui comprend le Fonds de transformation du secteur et l'Initiative d'aide communautaire aux locataires, fournit 74 millions de dollars sur dix ans pour des outils, des ressources financières et des pratiques exemplaires afin de soutenir la croissance et la résilience du logement communautaire au Canada. Le CTLC soutient les projets qui visent à accroître la sensibilisation aux problèmes des locataires, offrent un meilleur accès à l'information sur la littératie financière et les options de logement, encouragent la participation des locataires au processus décisionnel concernant le logement et réduisent les risques de stress financier ou d'itinérance pour les locataires. Quatre-vingt-trois demandes au titre du Fonds de transformation du secteur et vingt-cing demandes au titre de l'Initiative d'aide communautaire aux locataires ont été approuvées aux fins de financement.

Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation (FAFPHP)

Lancé en 2019, le FAFPHP fournit 100 millions de dollars sur cinq ans pour encourager la construction de logements et attirer de nouveaux fournisseurs de prêts hypothécaires au moyen d'une approche novatrice de prêt hypothécaire avec participation. En date du 31 décembre 2020, le FAFPHP s'est engagé à soutenir la construction de 610 logements abordables pour propriétaires-occupants.

<u>Incitatif à l'achat d'une</u> première propriété (IAPP)

Lancée en 2019, l'IAPP prévoit 1,25 milliard de dollars sur trois ans pour offrir aux acheteurs d'une première propriété un montant équivalant à 5 ou 10 % du prix d'achat de l'habitation pour la mise de fonds. En date du 31 décembre 2020, des fonds de l'IAPP ont aidé plus de 10 600 personnes à acheter leur première propriété.





Nord

2 200

Colombie-Britannique

20 500

Prairies

41700

Ontario

120 100

Québec

15 000

Atlantique

20 000

200 000 logements seront construits, réparés ou rendus plus abordables partout au Canada.

Plus de

Sont exclus Vers un chez-soi et le financement hérité.

Répondre aux besoins des femmes et des enfants¹¹

Partout au pays, les femmes et les enfants se heurtent à des obstacles uniques quant à l'accès au logement. Entre autres défis, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir un faible revenu, d'occuper un emploi à temps partiel ou précaire, d'assumer plus de responsabilités de proche aidant et d'être plus dépendantes de leur partenaire pour leur revenu. Les recoupements d'identités, comme la race, l'orientation sexuelle, l'expression de genre, l'âge et le statut socio-économique, créent d'autres difficultés pour les femmes, y compris l'instabilité résidentielle et l'itinérance.

Pour relever ces défis, au moins **25** % de tout le financement de la Stratégie nationale sur le logement sera consacré au soutien de projets qui répondent aux besoins uniques des femmes et des enfants. D'importants progrès ont déjà été réalisés vers l'atteinte de cet objectif, alors que **17,5** % de tous les investissements financés au titre du Fonds national de co-investissement pour le logement au 31 décembre 2020 devraient profiter directement aux femmes et aux enfants au Canada.

DANS LEURS PROPRES MOTS:

Créer un sanctuaire avec services de soutien pour les femmes à Vancouver

Sans argent ni possession, Emily vivait dans les rues de Vancouver et ne savait pas où aller. Victime d'une crise de panique, elle a commencé à faire de l'hyperventilation. La première chose dont Emily se souvient par la suite est son réveil à l'hôpital. Elle ne se doutait pas que sa prochaine décision changerait sa vie.

Le personnel de l'hôpital a recommandé qu'Emily participe à un programme de stabilisation pour les femmes appelé The Sanctuary, offert à la Union Gospel Mission dans le quartier Downtown Eastside de Vancouver. Inauguré en 2014, **The Sanctuary** offre une combinaison de logements avec services de soutien aux toxicomanes, des services de garde d'enfants et d'autres services intégrés pour les femmes seules ainsi que les mères et leurs bébés.

À bras ouverts et sans jugement, les gens du refuge The Sanctuary ont aidé Emily à surmonter les mauvais traitements et les traumatismes qu'elle a subis pendant son enfance et à faire face à son problème de dépendance. Quatre ans plus tard, elle continue de vivre sans drogue et attribue son rétablissement aux liens profonds qu'elle a tissés avec le personnel de soutien du centre.

En février 2018, grâce au financement du **Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)**, les travaux ont commencé au nouveau Women and Families Centre de la Union Gospel Mission. L'établissement de 53 unités offrira des logements sociaux et de transition destinés aux femmes ayant des problèmes de dépendance et à leurs enfants. Aujourd'hui, Emily fait du bénévolat dans le cadre du même programme qui a contribué à sauver sa vie. Son histoire extraordinaire de résilience a fait d'elle une source d'inspiration pour d'autres femmes qui se reprennent en main. Elle est ravie de pouvoir aider davantage de femmes au nouveau centre, celles-ci vivant des situations semblables à la sienne.

« Être là quand une personne en a le plus besoin sont des conditions essentielles pour amorcer un réel changement, explique Emily. Je veux contribuer à cette transformation. Ce que je veux vraiment c'est établir des liens avec les gens. Ce contact est ce qui m'a permis en grande partie de m'en sortir. »







¹¹ En date de février 2021, le financement de la SNL visant à répondre aux besoins des femmes et de leurs enfants par l'entremise du FNCIL, de l'IFCLL, de l'IFF et du FI s'élevait à 2,9 G\$ et représentait plus de 39 000 logements. De ce montant de 2,9 G\$, plus de 0,9 G\$ ciblent les besoins des femmes et de leurs enfants, et plus de 1,9 G\$ soutiennent les besoins des femmes et de leurs enfants. Cela représente entre 30 % et 37 % du financement de chacun de ces quatre programmes, et près de 17 % du financement total de la SNL.





DANS LEURS PROPRES MOTS:

Recréer des logements abordables pour les aînés au Nouveau-Brunswick

Les Logements du Village, un ensemble de 15 logements abordables pour aînés situé à Paquetville, au Nouveau-Brunswick, n'étaient ouverts que depuis trois ans lorsqu'un incendie a détruit tout l'immeuble. Heureusement, il n'y a eu aucun blessé. Mais l'incendie a profondément marqué les résidents et la petite communauté de 706 habitants.

Le lendemain de l'incendie, Bruno Holmes, directeur général des soins de santé du foyer de groupe Manoir Édith B. Pinet, qui a créé le projet des Logements du Village, est immédiatement passé à l'action. Avec l'aide de la Croix-Rouge et du ministère du Développement social, Bruno et son équipe ont trouvé de l'hébergement temporaire pour les résidents. Il a ensuite entrepris la difficile tâche de reconstruire ce que l'incendie avait emporté.

Bruno a fait de son mieux pour rester optimiste. Mais le financement du remplacement d'une installation qui n'avait que trois ans représentait un énorme défi. De plus, les coûts de construction à Paquetville dépassent souvent la valeur d'un immeuble déjà construit.

Bruno était incapable de trouver une banque qui accepterait d'accorder le type de prêt dont il avait besoin. Puis, en novembre 2018, une étincelle d'espoir a jailli lorsque Bruno a communiqué avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour se renseigner sur le **Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)**.

Par l'entremise du FNCIL, la SCHL a fourni aux Logements du Manoir EBP Inc. l'accès au financement dont l'entreprise avait besoin pour amorcer la reconstruction et inaugurer ce qui deviendra une nouvelle maison pour bon nombre des résidents initiaux ainsi que des nouveaux.

« Pour nous, [le FNCIL] était notre bouée de sauvetage, affirme Bruno. C'est d'une importance capitale que la SCHL puisse offrir des programmes et l'accès à du financement adaptés aux besoins des organisations comme la nôtre, pour nous aider à atteindre notre objectif d'abordabilité. »

CHAPITRE 3:

BÂTIR DES LOGEMENTS DURABLES ET INCLUSIFS

Le logement abordable est plus qu'un chez-soi. Il est une pierre angulaire de communautés durables et inclusives et d'une économie dans laquelle nous pouvons tous prospérer et nous développer.

Le fait d'avoir un chez-soi sûr et abordable contribue à renforcer la classe moyenne, à faire croître l'économie, à soutenir la création d'emplois et la formation axée sur les compétences, en plus de présenter un large éventail de possibilités pour rendre le parc de logements du Canada plus écoénergétique et écologique.







Soutenir les objectifs climatiques du Canada

À l'heure actuelle, il n'existe peut-être pas de défi à long terme plus important pour les Canadiens que la réalité des changements climatiques. En vertu du **Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques**, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada se sont engagés à réduire considérablement la consommation d'énergie et les émissions de gaz

à effet de serre (GES) dans l'ensemble du secteur du bâtiment d'ici 2030.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement fédéral exige que tous les ensembles de logements qui reçoivent du financement au titre de la Stratégie atteignent des cibles minimales strictes en matière de consommation énergétique et d'émissions de GES.

Soutenir les objectifs climatiques du Canada*		
Fonds d'innovation pour le logement abordable	La consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES) doivent être d'au moins 10 % inférieures à celles prévues par le Code national de l'énergie pour les bâtiments — Canada 2015 (CNÉB).	
Initiative Financement de la construction de logements locatifs	La consommation d'énergie et les émissions de GES doivent être d'au moins 15 % inférieures à celles prévues par le CNÉB 2015 ou le Code national du bâtiment – Canada 2015 (CNB).	
Fonds national de co-investissement pour le logement	Les nouveaux ensembles doivent atteindre soit l'objectif de réduire de 25 % la consommation d'énergie et les émissions de GES par rapport au CNÉB 2015 ou au CNB 2015, SOIT l'objectif de réduire de 15 % la consommation d'énergie et les émissions de GES par rapport au CNÉB 2017. À la suite du remplacement ou de la réparation de système ou d'équipement, la consommation d'énergie et les émissions de GES des bâtiments existants doivent être réduites d'au moins 25 % par rapport aux niveaux de rendement antérieurs ou d'avant le renouvellement.	
Initiative des terrains fédéraux	La consommation d'énergie et les émissions de GES liées à l'exploitation doivent être réduites d'au moins 25 % par rapport aux codes nationaux du bâtiment et de l'énergie les plus récents (2017) OU la consommation d'énergie et les émissions de GES doivent être réduites d'au moins 25 % par rapport au rendement antérieur pour la rénovation d'immeubles fédéraux.	
Initiative pour la création rapide de logements	Les ensembles de logements modulaires dans les 15 grandes villes doivent atteindre ou dépasser de 5 % les normes d'efficacité énergétique énoncées dans le CNÉB 2015 ou la norme locale ou régionale, selon la plus élevée des deux. À l'extérieur des grandes villes, la priorité est accordée aux ensembles qui dépassent les normes du CNÉB 2015 ou leurs normes locales/régionales.	

^{*}Les exigences diffèrent selon la conception et les objectifs du programme.







Favoriser des communautés inclusives et accessibles

Le gouvernement du Canada croit que tous les Canadiens devraient avoir un accès égal au logement, peu importe leur race, leur origine ethnique, leur sexe, leur religion, leur âge, leurs capacités mentales, physiques ou autres. Pour encourager la création de communautés plus inclusives et accessibles, le Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL), l'initiative Financement de la construction de logements locatifs (iFCLL), le Fonds d'innovation pour le logement abordable et l'Initiative pour la création rapide de logements accordent la priorité aux ensembles qui comportent des caractéristiques d'accessibilité et qui sont situés près du transport en commun, des services de soutien et autres, ainsi que des possibilités d'emploi.

Les ensembles financés dans le cadre du FNCIL et de l'iFCLL doivent également être exempts d'obstacles ou appliquer les principes de la conception universelle, ou comprendre des aires communes qui respectent ou dépassent les exigences locales en matière d'accessibilité. En date du 31 décembre 2020, les investissements dans ces programmes ont contribué à la création ou à la réparation de plus de **16 000** logements accessibles au Canada.

Afin d'encourager davantage la construction de logements à proximité du transport en commun, des services et du marché de l'emploi, le gouvernement a également créé une <u>Base de données sur les mesures de proximité</u> qui est maintenant accessible au grand public.

Favoriser des communauté inclusives et accessibles*		
Fonds d'innovation pour le logement abordable	 Au moins 10 % des logements doivent être accessibles. La priorité est accordée aux ensembles situés dans un rayon de 500 à 1 000 mètres du transport en commun ou de services. 	
Initiative Financement de la construction de logements locatifs	 Au moins 10 % des unités et des aires communes doivent respecter ou dépasser les exigences locales en matière d'accessibilité. Une plus grande priorité est accordée aux ensembles ayant un accès au transport en commun. 	
Fonds national de co-investissement pour le logement	 Au moins 20 % des logements doivent respecter ou dépasser les normes d'accessibilité et tous les ensembles doivent également être de conception universelle ou sans obstacles. Une plus grande priorité est accordée aux ensembles à proximité du transport en commun. 	
Initiative pour la création rapide de logements	• Les ensembles de logements modulaires dans les 15 grandes villes doivent fournir au moins 5 % plus de logements accessibles que les exigences locales en matière d'accessibilité. À l'extérieur des grandes villes, la priorité est accordée aux ensembles qui dépassent les exigences locales en matière d'accessibilité.	

^{*}Les exigences diffèrent selon la conception et les objectifs du programme.







DANS LEURS PROPRES MOTS:

Améliorer l'accessibilité pour les personnes ayant une déficience développementale à Toronto

« Rendre les maisons et les communautés accessibles est important pour tous, explique Cathy Birch, fondatrice et présidente du comité **Responsible Personal Accessibility in Toronto Housing (R-PATH)**.

R-PATH est un groupe dirigé par des résidents qui s'efforce de cerner et d'éliminer les obstacles à l'accessibilité du logement. Cathy a subi de multiples amputations et a beaucoup de vécu. Elle sait à quel point cela peut être difficile sans le soutien approprié. Maintenant, Cathy et R-PATH travaillent avec la Société de logement communautaire de Toronto pour transformer son expérience vécue en un outil visant à améliorer la qualité de vie des autres ayant des problèmes physiques.

« C'est frustrant lorsque je dois parcourir trois coins de rue pour trouver une entrée accessible, explique Cathy. Ce qui semble bien pour un architecte peut ne pas fonctionner dans la vie de tous les jours. »

L'approche globale de R-PATH comprend le réaménagement non seulement des maisons individuelles ou des appartements, mais aussi de la totalité de l'environnement habité. « Vous pouvez transformer complètement l'appartement d'une personne, mais cela a peu d'importance si elle ne peut même pas entrer dans l'immeuble, indique Cathy. Vous devez aller dans ces logements et espaces communautaires et voir ce qui doit changer pour que tout le monde puisse fonctionner. »

Cathy attribue le mérite à la Société de logement communautaire de Toronto, qui est financée en partie par le **Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)**, pour l'avoir aidée, ainsi que R-PATH, à améliorer le quotidien d'un grand nombre de personnes. Quant à Cathy, l'une de ses plus grandes récompenses est de voir les réactions des résidents lorsqu'ils réintègrent un logement devenu entièrement accessible.

« Ils sont heureux et reconnaissants de pouvoir demeurer chez eux beaucoup plus longtemps, explique-t-elle. C'est pourquoi il est aussi important d'investir dans le logement accessible. Cela permet aux gens de vieillir chez eux en sécurité et dans le confort. »

CHAPITRE 4:

PLUS FORTS ENSEMBLE

Les problèmes de logement peuvent varier considérablement d'une région ou d'une communauté à l'autre. Pour relever ces défis, le gouvernement fédéral s'est concentré, au cours des premières années de la Stratégie nationale sur le logement, sur la création de partenariats solides et durables avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les municipalités, les secteurs privé et sans but lucratif ainsi que les gouvernements et communautés autochtones de partout au pays.







Le Cadre de partenariat fédéral-provincial-territorial (FPT) pour le logement

est une entente multilatérale qui jette les bases d'une coopération des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour la réalisation d'une vision à long terme pour le logement au Canada. Les investissements partagés au titre du Cadre de partenariat FTP pour le logement visent à sortir les Canadiens d'une situation de besoin en matière de logement, à réduire l'itinérance année après année, à appuyer le secteur du logement communautaire, à accroître l'offre de logements, à améliorer les conditions de logement et

l'abordabilité du logement – y compris pour les peuples autochtones et les habitants du Nord – à favoriser l'inclusion sociale, à contribuer à la durabilité environnementale et à améliorer la stabilité économique du Canada grâce à la création d'emplois, à la formation et au soutien offert aux entreprises locales.

Renouveler les partenariats fédéraux-provinciaux-territoriaux en matière de logement

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada sont les principaux partenaires en matière de logement. Le 9 avril 2018, le gouvernement fédéral et l'ensemble des provinces et des territoires, à l'exception du Québec, ont appuyé le Cadre de partenariat fédéral-provincial-territorial (FPT) pour le logement. Depuis le lancement du Cadre de partenariat FPT pour le logement, le gouvernement fédéral a signé des ententes bilatérales avec tous les gouvernements provinciaux et territoriaux. En date du 31 décembre 2020, le gouvernement fédéral et les provinces et territoires ont signé des ententes de financement conjoint totalisant 13,5 milliards de dollars sur neuf ans. Dans le cadre de ces ententes, chaque province et chaque territoire1212 a préparé un plan d'action

triennal décrivant comment le financement sera utilisé pour protéger, réparer et augmenter les logements pour les Canadiens vulnérables.

En date du 31 décembre 2020, les fonds investis¹³ dans le cadre du Cadre de partenariat FPT pour le logement aideront à faire ce qui suit :

Construire **2 600** logements sociaux

Réparer **60 100** logements existants

Offrir un soutien à l'abordabilité à **19 700** ménages

¹² À l'exception du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le processus de finalisation d'un plan d'action avec l'Île-du-Prince-Édouard est en cours. En vertu de l'Entente bilatérale asymétrique Canada-Québec sur le logement, la Société d'habitation du Québec utilisera ses mécanismes de planification en place pour démontrer comment elle entend répondre aux besoins de la population québécoise en matière de logement.

¹³ Reflète les progrès réalisés en date du 31 décembre 2020, selon les demandes soumises par les provinces et les territoires (PT). En raison de la pandémie de COVID-19, la publication des rapports d'étape a été retardée dans certains territoires et certaines provinces. Les sommes engagées et le nombre de logements pourraient être sous-estimés.



« Pour nous attaquer à la crise de l'abordabilité en Ontario, nous devons chercher de nouvelles solutions novatrices en matière de logement, y compris des micromaisons. Je suis fier que tous les ordres de gouvernement travaillent ensemble pour offrir ces nouveaux logements sûrs et abordables à Brantford et partout en Ontario. »

Will Bouma,
 député provincial de Brantford-Brant
 Canada and Ontario Deliver Affordable
 Housing in Brantford | CMHC
 (cmhc-schl.gc.ca)

Les résultats provisoires obtenus en vertu du Cadre de partenariat FPT pour le logement appuieront les objectifs suivants sur neuf ans : continuer d'offrir 330 000 unités en tant que logements sociaux, augmenter de 15 % les logements à loyer subventionné (environ 50 000 logements en fonction du nombre d'unités qui continuent de bénéficier des ententes sur le logement social en 2018-2019), n'enregistrer aucune perte nette de logements sociaux pour les Autochtones en milieu urbain pour les ménages à faible revenu, réparer au moins 20 % des logements sociaux existants (60 000 logements approximativement, en fonction du nombre d'unités qui continuent de bénéficier des ententes sur le logement social en 2018-2019), remettre en état les logements sociaux préservés pour les Autochtones en milieu urbain et soutenir adéquatement au moins 300 000 ménages grâce à l'Allocation canadienne pour le logement.

Allocation canadienne pour le logement

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et chaque province et territoire ont collaboré à l'élaboration de l'**Allocation canadienne pour le logement (ACL)**. Les provinces et les territoires

mettent en œuvre cette nouvelle initiative pour offrir une aide financière à l'abordabilité directement aux Canadiens qui éprouvent des besoins en matière de logement. La SCHL travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires pour :

- déterminer les populations locales qui bénéficieront le plus de l'ACL;
- veiller à ce que l'ACL offre des programmes adaptés aux besoins régionaux, tout en appuyant les principes de la Stratégie nationale sur le logement (la Stratégie);
- accorder la priorité au logement pour les populations les plus vulnérables, y compris les personnes en situation d'itinérance ou qui risquent de le devenir.

L'ACL a été lancée en avril 2020. La mise en œuvre a été retardée en raison de la COVID-19, mais au 31 décembre 2020, des ententes sur l'ACL avaient été signées avec sept provinces et territoires, dont l'Ontario, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse, le Yukon, le Manitoba et la Colombie-Britannique.

Soutenir les communautés pour prévenir et réduire l'itinérance

Tous les Canadiens méritent un chez-soi sûr et abordable. Cependant, chaque année, il y a encore des milliers de Canadiens en situation d'itinérance ou qui risquent de le devenir. Afin de répondre à ce besoin urgent, le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les territoires, les partenaires autochtones, les municipalités et les fournisseurs de services communautaires pour trouver des solutions permanentes à la crise de l'itinérance.

Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance

Dans le budget de 2017, le gouvernement s'est engagé à élargir et à prolonger les programmes fédéraux de lutte contre l'itinérance et a lancé un nouveau programme basé sur le Rapport final du Comité consultatif sur l'itinérance et le document Mobilisation sur la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance – Rapport sur ce que nous avons entendu 2018, remplaçant la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance, qui a pris fin le 31 mars 2019. Dans le cadre de la Stratégie, le gouvernement a engagé des fonds de 2,2 milliards de dollars sur 10 ans (de 2018-2019 à 2027-2028) pour prévenir et réduire l'itinérance au Canada.

Le 1er avril 2019, le gouvernement fédéral a lancé Vers un chez-soi: la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance, qui offre du financement aux communautés urbaines, autochtones, rurales et éloignées pour les aider à répondre aux besoins locaux en matière d'itinérance, dans le but de réduire de 50 % l'itinérance chronique d'ici 2027-2028. L'objectif du programme est de simplifier l'accès au logement et au soutien pour les personnes en situation d'itinérance, ou qui risquent de le devenir, en coordonnant les services locaux afin d'atteindre des résultats communautaires à l'aide de données en temps réel.

Vers un chez-soi comprend quatre volets de financement régionaux distincts :

- Communautés désignées
- Itinérance chez les Autochtones
- Itinérance dans les communautés rurales et éloignées
- Itinérance dans les territoires

Grâce à ces volets, le programme Vers un chez-soi vise à aider les communautés canadiennes à :

- réduire l'itinérance globalement;
- réduire le nombre de personnes qui sont en situation d'itinérance pour la première fois;
- réduire le nombre de personnes qui retournent en situation d'itinérance;
- réduire l'itinérance chez les Autochtones;
- réduire l'itinérance chronique.

Au cours des six premiers mois du programme, Vers un chez-soi a investi dans 1 200 projets. En 2020, le programme a été élargi pour ajouter six nouvelles communautés à l'échelle du pays. Vers un chez-soi a également annoncé un investissement de 152 millions de dollars sur neuf ans pour des approches et des programmes fondés sur les distinctions, en collaboration avec des partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis, ainsi qu'avec les gouvernements autochtones dont les traités modernes comprennent des dispositions encadrant la conception et la prestation de services sociaux.

Afin d'aider le secteur des services aux personnes en situation d'itinérance à réduire le risque de transmission de la Covid-19, le gouvernement du Canada a investi 157,5 millions de dollars supplémentaires au printemps 2020 et 236,7 millions de dollars à l'automne 2020 dans le cadre du programme Vers un chez-soi, pour que les communautés puissent mettre en œuvre des solutions de logement plus permanentes pour les personnes en situation d'itinérance et pour empêcher que des personnes se retrouvent en situation d'itinérance. En plus de ce financement, le gouvernement avait déjà fourni 15 millions de dollars dans le cadre de Vers un chez-soi au début de la pandémie pour soutenir les grands centres urbains, où le risque de propagation du virus était le plus élevé.

De plus, puisque les communautés ont un besoin continu de soutien pendant la pandémie et la reprise économique, l'Énoncé économique de l'automne 2020 annonçait un financement supplémentaire de 299,4 millions de dollars en 2021-2022 par l'entremise de Vers un chez-soi pour prévenir la propagation de la Covid-19 et empêcher que les Canadiens à risque se retrouvent en situation d'itinérance.









DANS LEURS PROPRES MOTS:

Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance soutient les communautés, comme la Ville de London en Ontario, pour réduire le nombre de personnes en situation d'itinérance à l'aide d'une approche coordonnée axée sur les données.

En juillet 2020, London a marqué l'histoire en devenant la première ville au Canada à avoir une liste nominative de qualité pour les anciens combattants. Une liste nominative, parfois appelée liste d'identificateurs uniques, est la pierre angulaire d'un système d'accès coordonné de qualité. Les communautés appuyées par Vers un chez-soi utilisent leur liste par nom pour s'assurer d'identifier toutes les personnes en situation d'itinérance qui ont eu recours à leurs services et pour les mettre en contact avec des ressources qui sont pertinentes selon leurs besoins particuliers en matière de logement et de soutien.

Pour héberger sa liste, London utilise le système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) en tant que système de gestion de l'information sur l'itinérance (SGII) intégré. Le SISA est en train d'être mis en œuvre partout au pays dans le cadre de la gamme d'outils Vers un chez-soi offerts aux communautés.

« Le fait de connaître le nom de chaque ancien combattant, de pouvoir parler à chaque personne figurant sur la liste et de pouvoir faire des plans pour elle a produit d'excellents résultats et a été une grande réussite », a déclaré Craig Cooper, gestionnaire à Logements pour la prévention de l'itinérance, Services sociaux et Dearness Home à London.

Entre août et septembre 2020, en pleine pandémie, London a réduit l'itinérance chez les anciens combattants de plus de 75 %. Pour ce faire, elle a mis sur pied une équipe locale forte et renforcé les relations clés avec les organismes d'aide aux anciens combattants. Grâce à l'utilisation des données de sa liste, London a réorienté son système local d'aide vers les personnes en situation d'itinérance et ciblé stratégiquement les ressources.

« Notre objectif est de nous assurer qu'aucun ancien combattant ne se retrouve en situation d'itinérance dans notre communauté », a affirmé Kevin Dickins, directeur général intérimaire, Logement, Services sociaux et Dearness Home. « Bien que nous soyons sur le point d'atteindre cet objectif majeur, nous savons que ce travail doit se poursuivre alors que nous faisons des efforts pour éliminer l'itinérance chronique dans notre communauté. »

APERÇU

Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance

La Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance du gouvernement fédéral a eu un impact important sur la lutte pour prévenir et réduire l'itinérance au Canada. Entre avril 2016 et mars 2019, les projets financés ont aidé :

- 46 757 Canadiens en situation d'itinérance ou qui présentaient des risques importants de le devenir à accéder à un logement stable
- 40 212 personnes à avoir accès à l'aide sociale, à la Sécurité de la vieillesse, au Régime de pensions du Canada ou à d'autres sources de revenu stable
- 14 511 personnes à trouver du travail à temps plein ou à temps partiel
- 10 932 personnes à commencer un programme de formation professionnelle
- **5 819** personnes à poursuivre leurs études

Travailler avec les communautés autochtones et du Nord

Le logement est un besoin fondamental pour l'être humain. Tous les Canadiens, y compris les Autochtones, où qu'ils habitent, devraient avoir accès à des logements adéquats, sûrs et abordables.

Dans le cadre des consultations sur la Stratégie, le gouvernement du Canada a entendu de première main que les stratégies de logement fondées sur les distinctions et élaborées en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis produiraient les meilleurs résultats. La COVID-19 a mis en évidence l'écart spectaculaire en matière de logement auquel se heurtent de nombreuses communautés

autochtones, ainsi que l'incidence que peuvent avoir les logements surpeuplés et inadéquats sur la santé humaine et la sécurité.

Pour relever ces défis, le gouvernement du Canada, par l'entremise de Services aux Autochtones Canada (SAC), de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et de la SCHL, est déterminé à travailler avec les groupes autochtones pour élaborer et mettre en œuvre conjointement des stratégies fondées sur les distinctions qui répondent aux besoins de logement dans leurs communautés. Il s'engage à veiller à ce que tous les peuples autochtones, peu importe où ils vivent, aient accès à des logements adéquats, sûrs et abordables.

Logements des Premières Nations

Les budgets de 2017 et de 2018 prévoyaient un investissement de **600 millions de dollars** sur trois ans (de 2018-2019 à 2020-2021) pour soutenir l'achèvement de la construction et de la réparation de 10 430 logements et terrains des Premières Nations dans les réserves. Cet engagement comprenait l'élaboration d'une nouvelle **Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations** sur dix ans.

Élaborée à la suite de consultations menées par des groupes et des membres des Premières Nations, la Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations décrit la voie à suivre pour assurer la transition vers la responsabilité, le contrôle et la gestion du logement par les Premières Nations. Cela comprend l'amélioration de l'accès des Premières Nations à des logements abordables et durables qui :

- répondent à leurs besoins et à leurs priorités uniques;
- respectent les différences régionales et culturelles;
- s'appuient sur une approche progressive fondée sur la capacité et l'état de préparation de chaque communauté.

La Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations est conforme aux principes fondamentaux énoncés dans la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* selon lesquels les Premières Nations doivent participer aux processus de conception, de prise de décisions et de mise en œuvre. En décembre 2018, l'Assemblée extraordinaire des chefs de l'Assemblée des Premières Nations a adopté une résolution appuyant cette stratégie et réaffirmé la poursuite des discussions bilatérales avec le gouvernement fédéral sur la réforme des politiques de logement et d'infrastructure.

Le logement des Inuits

Pour répondre aux besoins en matière de logement des peuples et des communautés inuits, le gouvernement travaille également en étroite collaboration avec Inuit Tapiriit Kanatami et plusieurs organismes inuits de revendication territoriale par l'entremise du Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne (CPIC). En 2019, le gouvernement fédéral et le CPIC ont collaboré au lancement de la Stratégie de logement pour l'Inuit Nunangat, une nouvelle initiative exhaustive conçue pour :

- améliorer les résultats en matière de logement dans l'Inuit Nunangat;
- corriger les lacunes et répondre aux défis relevés;
- offrir du financement fondé sur les distinctions et d'autres investissements fédéraux prévus dans le budget de 2018;
- élaborer des solutions à long terme qui reflètent le mode de vie, les traditions et la culture des Inuits.

La Stratégie de logement pour l'Inuit Nunangat reconnaît à la fois le rôle direct des organismes inuits de revendication territoriale afin de répondre aux besoins de logement de leurs communautés, ainsi que l'importance cruciale d'offrir aux groupes inuits un accès plus efficace aux programmes et aux investissements fédéraux en matière de logement.

"« Avec le soutien financier de la province et de la Stratégie nationale sur le logement, les conseils et l'expertise de nos partenaires communautaires, et la sagesse de nos aînés et des familles ayant une expérience de la vie, Wahbung Abinoonjiiag ouvre la voie à un projet de logement de transition qui permettra à 24 familles touchées par l'itinérance et la violence familiale de disposer d'un lieu culturellement sûr et centré sur la famille. Ce modèle de collaboration et cette approche globale rassemblent la communauté pour la soutenir, en s'appuyant sur les forces inhérentes de nos familles et en les accompagnant dans leur parcours de guérison. »

– Dana Riccio-Arabe, directrice générale, Wahbung Abinoonjiiag Inc. Le Canada et le Manitoba investissent 3,6 millions de dollars en habitation | SCHL (<u>cmhc-schl.gc.ca</u>)

Logement des Métis

En 2018, le gouvernement fédéral a affecté 500 millions de dollars pour créer une Stratégie de logement de la Nation métisse dans le but de répondre aux besoins de logement des citoyens de la Nation métisse. La Stratégie de logement de la Nation métisse fournit des fonds fédéraux pour aider les commissions du logement de la nation métisse à acheter, à construire, à rénover ou à réparer des logements pour leurs membres, à subventionner les logements locatifs dans leurs communautés ainsi qu'à exploiter et à entretenir leur parc de logements actuel.

En juillet 2018, l'Accord auxiliaire sur le logement de la Nation métisse avec le Canada a été signé par la ministre fédérale des Relations Couronne-Autochtones, les présidents du Ralliement national des Métis (RNM) et chacun des cinq membres dirigeants du Conseil, y compris la Métis Nation British Columbia, la Métis Nation of Alberta, la Métis Nation-Saskatchewan, la Manitoba Metis Federation et la Métis Nation of Ontario.

Depuis le lancement de la Stratégie de logement de la Nation métisse, il y a trois ans, trois des cinq membres directeurs du Ralliement national des Métis ont élargi leurs programmes de logement, tandis que les deux autres ont lancé un nouveau programme axé sur le logement.

Logement des Autochtones en milieu urbain, en milieu rural et dans le Nord

Afin d'améliorer les conditions de logement des Autochtones vivant dans les régions rurales, urbaines et nordiques, la Stratégie nationale sur le logement a également prévu un financement particulier pour aider les fournisseurs de logements autochtones et communautaires à construire, à réparer et à protéger des logements abordables pour les locataires autochtones.

Grâce à l'initiative Vers un chez-soi, le gouvernement fédéral a affecté **413 millions de dollars** à la lutte contre l'itinérance chez les Autochtones dans les centres urbains du Canada. En partenariat avec les provinces et les territoires, le Cadre de partenariat FPT pour le logement fournit également **200 millions de dollars** pour aider les fournisseurs de logements communautaires à effectuer les réparations nécessaires et à protéger l'abordabilité pour les familles autochtones.

Les territoires verseront un total de **300 millions** de dollars sur 10 ans de financement du gouvernement fédéral pour soutenir la construction et la réparation de logements abordables dans le Nord. De plus, le Fonds national de co-investissement pour le logement fournira au moins **25 millions de dollars** afin de répondre aux besoins de réparation du parc de logements communautaires en place pour les locataires autochtones. Il fournira également **40 millions de dollars** afin de répondre aux besoins uniques en matière de logement au Yukon et **60 millions de dollars** dans les Territoires du Nord-Ouest.

En date du 31 décembre 2020, les fonds engagés dans le cadre de la Stratégie devraient soutenir plus de **10 190** ménages autochtones.

DANS LEURS PROPRES MOTS:

Des maisons améliorées, une communauté remplie de fierté

Au cours des deux dernières années, la **Première Nation des Chippewas de la Thames** a reçu du financement en vertu du **Programme de logement sans but lucratif dans les réserves (article 95)** de la SCHL pour améliorer ses logements. Le projet est un succès et les résultats vont bien au-delà des apparences.

Les changements sont évidents dans la communauté depuis le début des rénovations : les voisins se saluent plus souvent et ils font désormais preuve d'une meilleure volonté d'entretenir le quartier.

« C'est exactement ce que j'espérais accomplir, déclare le chef Myeengun Henry. Grâce à tout le travail effectué durant la dernière année sur le plan des logements, les gens se sentent mieux dans leur peau et dans leur communauté. »

Kristen Hendrick en est un excellent exemple. La maison de Kristen, dans laquelle elle vit depuis 15 ans, a été l'une des maisons rénovées dans le cadre du programme. En plus d'avoir été repeinte à neuf, la maison a maintenant de nouvelles portes et fenêtres, un nouveau revêtement extérieur et une toiture améliorée. Kristen constate par elle-même les différences que ces améliorations ont apportées pour sa famille et l'ensemble de la communauté.

« Les travaux ont encouragé tout le monde, explique Kristen. Le moral de tout le quartier est meilleur depuis. Nous sommes portés à être plus sociables maintenant, plus respectueux envers nos voisins, et les uns envers les autres. Les gens prennent bien mieux soin de leur maison et de leur apparence. »

Kristen est ravie que sa famille n'ait plus à se réfugier au sous-sol l'été à cause de la chaleur. Ses quatre enfants se réjouissent particulièrement de l'ajout d'un système de climatisation centrale.

« Nous pouvons de nouveau utiliser toute la maison et nous y sentir à l'aise », conclut-elle.

Il reste encore beaucoup à faire, mais le gestionnaire d'habitations, Frank French, est fier des réalisations de son équipe et a hâte de poursuivre le travail avec le soutien et l'appui des résidents.

« Depuis le début des rénovations, les locataires ont été plus nombreux à demander comment ils peuvent participer, affirme Frank. Je suis vraiment fier de ma communauté. »







« Notre gouvernement reconnaît le besoin de logements sûrs, abordables et accessibles au Nunavut ainsi que dans le Nord et l'Arctique. En travaillant tous ensemble, en partenariat, nous sommes en mesure de soutenir des projets novateurs comme l'ensemble Uquutaq Transitional Housing, qui fournit des services aux personnes qui en ont le plus besoin, surtout en cette période difficile. Je suis heureux de voir cet ensemble ouvrir ses portes et servir la communauté. »

- L'honorable Daniel Vandal, ministre des Affaires du Nord Les logements de transition d'Uquutaq ouvrent leurs portes | SCHL (cmhc-schl.gc.ca) « C'est formidable de voir que 12 familles ont accès à ces nouveaux logements, qui constituent un ajout essentiel à l'éventail d'options de logement à Kimberley. Félicitations à tous ceux qui ont collaboré à ce projet, y compris les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique et la Kimberley Seniors Project Society. Ensemble, nous améliorons la qualité de vie dans le bassin Columbia. »

Johnny Strilaeff,
 président et premier dirigeant de la Columbia
 Basin Trust De nouveaux logements abordables
 destinés aux familles ouvrent leurs portes à
 Kimberley (cmhc-schl.gc.ca)

« Northwood offre des logements abordables à Halifax depuis plus de 50 ans. Le modèle de type "campus" proposé par Northwood ne se limite pas au logement : les résidents forment une communauté. L'ouverture de Northwood Place nous permet d'offrir ce modèle d'établissement dans la région de Bedford. Sans le soutien de la SCHL, ce projet n'aurait pas pu être réalisé. »

Janet Simm, présidente et chef de la direction de Northwood
 Rendre le logement plus abordable pour les aînés à revenu moyen à Bedford









CHAPITRE 5:

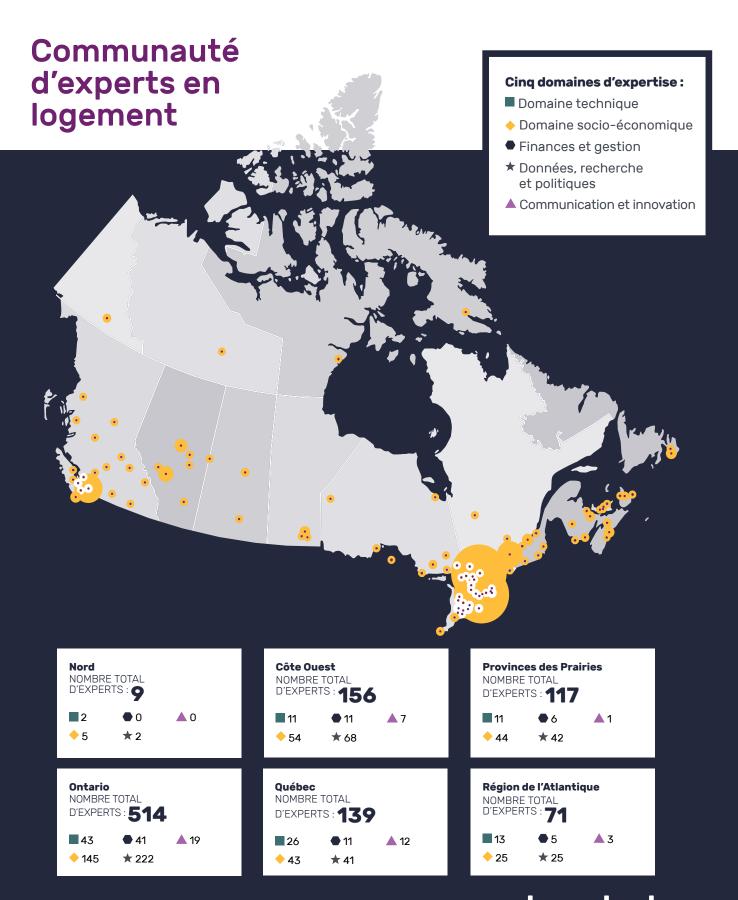
CRÉER DES SOLUTIONS DE LOGEMENTS NOVATRICES

Pour de nombreux Canadiens, la question de l'accès au logement et de l'abordabilité est un problème complexe et multidimensionnel qui est souvent lié à d'autres obstacles. Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement fédéral a établi une série d'initiatives pour permettre aux gouvernements, aux fournisseurs de logements et aux Canadiens de mieux comprendre ces défis interreliés, et pour encourager l'élaboration de solutions novatrices.









Plus de 1000 experts partout au Canada

Générer de nouvelles idées

En raison de la COVID-19, le gouvernement fédéral a financé, organisé et animé divers évènements virtuels où des experts du secteur, des chercheurs, des décideurs, des praticiens et des citoyens ont pu échanger des idées sur la façon de s'attaquer à l'abordabilité et aux inégalités en matière de logement. Par exemple, la **Communauté d'experts en logement** est une communauté virtuelle où des gens de divers horizons échangent de l'information et des idées sur les défis et les solutions concernant le logement.



Donner l'exemple

La Stratégie nationale sur le logement (la Stratégie) comprend également divers programmes conçus pour trouver, financer, mettre en valeur et communiquer des idées novatrices sur le logement à l'échelle du pays. Il s'agit notamment de l'**Initiative de démonstrations**, des **laboratoires de solutions**, du **Fonds d'innovation pour le logement abordable** et du **Défi d'offre de logement**.

Développer la prochaine génération

Afin de renforcer les données sur le logement au Canada et d'aider à former la prochaine génération de chercheurs dans le domaine du logement, la Stratégie comprend également des programmes visant à soutenir les plus grands esprits du Canada, à les inspirer et à les mettre en rapport.

Il s'agit notamment du **Programme de bourses de recherche sur le logement**, des **Prix d'excellence en recherche sur le logement**, du **Réseau conjoint de recherche en matière de logement**, du **Fonds de recherche et de planification** et de l'initiative **Données sur les besoins en matière de logement**.

Initiative de démonstrations

Depuis 2018, l'**Initiative de démonstrations** a financé 24 projets représentant un large éventail de pratiques exemplaires dans plusieurs domaines prioritaires. Alors que ces premiers projets de démonstration prennent fin, de nouvelles activités d'échange d'information ont été mises sur pied pour transmettre les leçons apprises, y compris des guides de formation, des vidéos et des visites de lieux.

Laboratoires de solutions

Les laboratoires de solutions offrent un espace pour favoriser l'élaboration de solutions créatives à des problèmes de logement complexes. Depuis 2018, 47 équipes ont reçu du financement grâce à cette initiative. Bon nombre des feuilles de route, des stratégies et des outils élaborés dans le cadre de ces laboratoires sont maintenant disponibles au **Centre** du savoir sur le logement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et peuvent servir d'inspiration pour d'autres fournisseurs de logements. Par exemple, un laboratoire de solutions sur la modernisation des immeubles résidentiels occupés a produit un guide pratique et un module de formation pour aider les entrepreneurs à améliorer l'expérience des locataires lorsque leurs immeubles sont rénovés.

Fonds d'innovation pour le logement abordable

Le Fonds d'innovation pour le logement abordable aide à créer la prochaine génération de logements au Canada en encourageant de nouveaux modèles de financement et des techniques de construction novatrices dans le secteur du logement abordable. Entre autres projets, le Fonds a contribué à l'aménagement d'un ensemble de 90 logements

abordables sans but lucratif pour étudiants à Montréal, en partenariat avec l'association étudiante de Concordia et l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE).

Défi d'offre de logement

Le **Défi d'offre de logement**, lancé en 2020, cherche des solutions novatrices aux problèmes qui influent sur l'offre de logements. Le premier défi, **Fondé sur les données**, réunira des experts en données et en offre de logements afin de mieux comprendre l'offre de logements au Canada et de fournir des outils pour l'améliorer.

Programme de bourses de recherche sur le logement

Le **Programme de bourses de recherche sur le logement** offre des bourses à des candidats postdoctoraux pour soutenir la formation en recherche et lancer leur carrière dans le domaine du logement. Soutenu par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), le programme a déjà octroyé 16 bourses sur un objectif total de 50.





Prix d'excellence en recherche sur le logement

Les **Prix d'excellence en recherche sur le logement** favorisent la recherche exceptionnelle sur le logement menée par d'éminents chercheurs canadiens. Chaque année, trois prix sont remis pour souligner l'excellence en recherche sur le logement, mettre en pratique les connaissances acquises dans le domaine du logement et mettre en valeur un thème particulier. En 2020, la Médaille du président de la SCHL pour la recherche exceptionnelle sur le logement a récompensé des travaux qui ont porté sur la financiarisation du logement et qui ont exploré l'effet de la location à court terme sur l'offre de logements au Canada.

Réseau conjoint de recherche en matière de logement

Initiative conjointe avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le **Réseau conjoint de recherche en matière de logement** représente des centaines d'universitaires, d'organismes gouvernementaux et de groupes communautaires partout au Canada et dans le monde qui mènent des travaux de recherche de grande qualité et objectifs pour appuyer les décisions stratégiques en matière de logement et orienter les programmes futurs. La SCHL s'est engagée à verser 7,9 millions de dollars pour financer le Réseau au cours des cinq premières années et le financement total devrait atteindre 13,9 millions de dollars pendant la durée de l'initiative.

Fonds de recherche et de planification

Le Fonds de recherche et de planification offre du financement à des organismes sans but lucratif, à des organismes de bienfaisance, à des organisations et gouvernements autochtones ainsi qu'à leurs partenaires pour soutenir la recherche en milieu

communautaire axée sur les problèmes du logement communautaire. Un projet soutenu par le Fonds, Comprendre l'itinérance et les besoins en logement des femmes et des filles au Canada, englobera la toute première enquête pancanadienne sur l'itinérance chez les femmes.

Données sur le logement

Pour nous aider à mieux comprendre et à mesurer l'ampleur des problèmes de logement auxquels font face les Canadiens, la Stratégie a également mis en place un éventail d'initiatives visant à améliorer la qualité, la disponibilité et l'actualité des données sur le logement au Canada. Il s'agit notamment de la **Base de données sur les mesures de proximité**, de l'**Enquête canadienne sur le logement** et de l'**Enquête sur les logements sociaux et abordables – Immeubles locatifs**.



APERÇU

Chez nous, dans le Nord

Pour les communautés du Nord canadien, l'insécurité chronique en matière de logement est à la fois une priorité urgente de politique publique et un enjeu indéniable lié aux droits de la personne. Pourtant, les stratégies actuelles pour répondre aux besoins chroniques en matière de logement et à l'itinérance ont tendance à provenir de sources situées à l'extérieur du Nord. Elles peuvent donc être coupées de la réalité des besoins, des réalités, des forces et des priorités propres à la région.

Chez nous, dans le Nord, partenariat de recherche entre les provinces et les territoires du Nord du Canada, cherche à faire progresser une compréhension du continuum du logement dans le Nord ainsi qu'à élaborer et à mettre en œuvre des programmes, des services et des modèles de logement et de lutte contre l'itinérance adaptés au contexte et culturellement sûrs. Créé par les communautés du Nord et axé sur celles-ci, ce partenariat interdisciplinaire et multiscalaire joue un rôle essentiel pour traduire les résultats de recherche en politiques et en pratiques. De plus, il contribue à combler les écarts entre les résultats de la recherche et l'incidence sur les programmes de logement dans le Nord.



APERÇU

Pavillon urbain mondial d'ONU-Habitat à Regent Park

Carrefour du savoir et lieu de rassemblement physique et virtuel pour les experts urbains nationaux et internationaux, le pavillon urbain mondial à Regent Park, à Toronto, est un véritable catalyseur pour faire progresser la recherche universitaire, les pratiques exemplaires ainsi que les idées et les initiatives en matière d'urbanisme et d'aménagement urbain durable.

Financé dans le cadre de l'Initiative de démonstrations et construit en partenariat avec l'Urban Economy Forum, ONU-Habitat et la Daniels Corporation, le pavillon permet de présenter les réussites et les défis du réaménagement urbain à des publics locaux, nationaux et mondiaux, y compris des représentants gouvernementaux, des urbanistes et des promoteurs. À mesure qu'il se développera, le pavillon inspirera également d'autres villes du monde qui cherchent à lancer leurs propres projets de revitalisation.

ANNEXE A: RÉALISATIONS PAR INITIATIVE

(EN DATE DU 31 DÉCEMBRE 2020)

	Construire des logements (Nombre de logements construits ou dont la construction est prévue)	Réparer des logements (Nombre de logements réparés ou dont la réparation est prévue)	Rendre les logements abordables (Nombre de ménages bénéficiant de prêts hypothécaires avec participation qui soutiennent l'abordabilité)
Phase 2 de l'Initiative fédérale de logement communautaire	S. o.	S. o.	5 000
Fonds national de co-investissement pour le logement	12 400	65 900	S. o.
Initiative des terrains fédéraux	1 600	S. o.	S. o.
Fonds d'innovation pour le logement abordable	17 600	S. o.	S. o.
Initiative canadienne de logement communautaire	250	25 300	4 800
Allocation canadienne pour le logement	S. o.	S. o.	5 800
Financement des priorités des provinces et des territoires	2 200	34 700	8 400
Financement pour les territoires du Nord	130	100	590
Initiative pour la création rapide de logements	3 400	S. o.	S. o.
Initiative Financement de la construction de logements locatifs	24 900	S. o.	S. o.
Incitatif à l'achat d'une première propriété	S. o.	S. o.	10 600
Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation	600	S. o.	S. o.
Total	63 300	126 000	36 000

^{*} Exclut le financement hérité, Vers un chez-soi et la phase 1 de l'Initiative fédérale de logement communautaire.

^{**} Les chiffres étant arrondis, il se peut que leur somme ne correspond pas au total indiqué.

ANNEXE B : APERÇU DU FINANCEMENT DE LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

Stratégie nationale sur le logement	70 037 800 000 \$ 1
-------------------------------------	---------------------

Construction de logements et modernisation des logements existants	40 326 000 000 \$
Initiative Financement de la construction de logements locatifs	25 750 000 000 \$
Fonds national de co-investissement pour le logement	13 174 000 000 \$
Initiative pour la création rapide de logements	1 000 000 000 \$
Initiative des terrains fédéraux	202 000 000 \$
Fonds d'innovation pour le logement abordable	200 000 000 \$

Soutien au secteur du logement communautaire ²	574 200 000 \$
Initiative fédérale de logement communautaire	500 000 000 \$
Centre de transformation du logement communautaire/Fonds de transformation du secteur /Initiative d'aide communautaire aux locataires	74 200 000 \$

Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance	2 500 000 000 \$
Vers un chez-soi	2 500 000 000 \$

Améliorer les options d'accession à la propriété	1350 000 000 \$
Incitatif à l'achat d'une première propriété	1 250 000 000 \$
Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation	100 000 000 \$

¹ Cela comprend les 13,3 G\$ engagés dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne de 2020, dont 1 G\$ pour l'Initiative pour la création rapide de logements, 12 G\$ pour l'initiative Financement de la construction de logements locatifs et 299,4 M\$ pour la stratégie Vers un chez-soi. Les montants de financement incluent ou excluent les frais d'administration.

² L'Initiative canadienne de logement communautaire et le financement hérité pour le logement social soutiennent aussi directement le secteur du logement communautaire.

Approche du financement du logement axée sur les droits de la personne	63 000 000 \$
Approche du financement du logement axée sur les droits de la personne pour le Conseil national du logement et le défenseur du logement	63 000 000 \$

Données, innovation et recherche	541 000 000 \$
Initiatives d'innovation, de recherche et de données	241 000 000 \$
Défi d'offre de logement	300 000 000 \$

Cadre de partenariat fédéral-provincial-territorial pour le logement ³	15 153 600 000 \$
Initiative canadienne de logement communautaire	8 600 000 000 \$
Financement pour les territoires du Nord	300 000 000 \$
Financement des priorités des provinces et des territoires	2 253 600 000 \$
Allocation canadienne pour le logement	4 000 000 000 \$

Financement hérité	9 530 000 000 \$
Financement de logements sociaux existants dans les réserves et hors réserves en vertu d'engagements à long terme	9 530 000 000 \$

Financement comprenant 7,4 G\$ en contributions équivalentes des provinces et territoires (financement des priorités des provinces et territoires [1,1 G\$], Initiative canadienne de logement communautaire [4,3 G\$], Allocation canadienne pour le logement [2 G\$]). Le financement pour les territoires du Nord (300 M\$) n'est pas assorti d'une contribution équivalente.

BÂTISSONS **L'AVENIR ENSEMBLE**

Rapport d'étape 2020 sur la Stratégie nationale sur le logement









